



Communiqué 8 mars 2024

# La preuve par Draveil

**A** Draveil comme dans toutes les communes de l'Essonne et dans toute la France, les agents territoriaux n'en peuvent plus, sont pris à la gorge, par des conditions d'existence et de travail de plus en plus difficiles. Face à l'injustice de la décision du gouvernement de ne pas rendre obligatoire le versement de la prime pouvoir d'achat dans les collectivités, le syndicat CGT des territoriaux de Draveil a présenté la revendication au maire de la Ville. Premier refus. Un préavis de grève pour ouvrir des négociations a donc posé à partir du 15 janvier, avec une fin de recevoir du maire. A partir de là, le syndicat a appelé les agents à faire grève : Cinq jours de grève de 11h30 à 13h30 avec la fermeture de toutes les écoles (100% des agents des écoles en grève), des manifestations tous les jours à plus de 150 dans les rues de Draveil avec le soutien de nombreux parents d'élève.

Le maire ouvre les négociations et propose 20% du montant de la prime. Le syndicat s'adresse aux agents réunis en assemblée générale : refus des 20% ; Décision est prise de continuer.

On le sait, tous les maires de l'agglomération du Val d'Yerres s'étaient donné le mot : on ne donne pas la prime aux agents... La grève de Draveil donne des idées aux agents de Juvisy, où la CGT pose un préavis. Très vite le maire décide d'accorder la prime à hauteur de 50% de son montant !

Au terme de plusieurs réunions de négociations et suite à la décision prise à Juvisy, le maire de Draveil donne son accord pour 50%.

## **A Draveil, la lutte paye !**

La négociation pour l'arrêt de la grève intègre alors plusieurs revendications et la mairie accepte d'ouvrir une négociation sur l'IFSE (présentement d'un montant allant de 29 euros à 500 euros pour un même grade !). CGT demande un traitement égal par métier et par agent. Il est décidé la non-application de 50% des retenues sur salaire pour les jours de grève et que le temps restant soit régularisé par des heures de services (rattrapages ou RTT). Le maire accepte la mise en place de groupes de travail sur la souffrance et le mal être au travail. A Draveil, depuis des années les contrats des femmes de ménage et les animateurs sont mensualisés, voir reconduits tous les trois mois. Des bruits courent concernant des risques de privatisations de ces services. La CGT demande l'intégration de l'ensemble des collègues concernés dans la fonction publique territoriale...

Enfin et pour la première fois depuis 20 ans, la rédaction d'un protocole d'accord sur les droits syndicaux est acceptée.

Prochaine étape : la grève nationale et la manifestation du 19 mars pour le point d'indice à 6 euros, contre les salaires et les carrières à la tête du client !

**La lutte continue !**